

18 déc 2013 -20:42

Appartient à Conseil des ministres du 19 décembre 2013

Accréditation des utilisateurs du service public réglementé de GALILEO

Le Conseil des ministres a décidé de désigner l'Autorité nationale de sécurité (ANS) en tant qu'autorité compétente PRS (public regulated service) pour la Belgique.

Le service public réglementé ou *public regulated service* est un service de localisation sécurisé proposé par GALILEO, le programme de radio-navigation par satellite de l'Union européenne. Ce service est réservé aux utilisateurs des services publics qui sont accrédités. L'Autorité nationale de sécurité accordera les accréditations. Cette autorité est composée de neuf services publics. Elle sera compétente pour la politique en matière de protection de l'information classifiée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat
aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes
handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques
professionnels

Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage

1070 Bruxelles

Belgique

+32 2 238 28 11

<http://www.socialsecurity.fgov.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>